

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2012-2013

Office des affaires francophones

N^o ISSN 1718-6633

This document is available in English

Office des affaires francophones

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS 2012-2013

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Énoncé de la vue d'ensemble	2
Mandat	2
Organigramme	3
Lois	3
Organismes, conseils et commissions	3
Priorités et résultats principaux	4

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2012-2013	8
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement par crédit	9

ANNEXE I : RAPPORT ANNUEL 2011-2012

Rapport annuel 2011-2012	11
Dépenses ministérielles réelles provisoires 2011-2012	14

PARTIE I : Planification axée sur les résultats 2012-2013

Office des affaires francophones

N^o ISSN 1718-6633

This document is available in English

PARTIE I : Planification axée sur les résultats publiés 2012-2013

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Énoncé de la vue d'ensemble

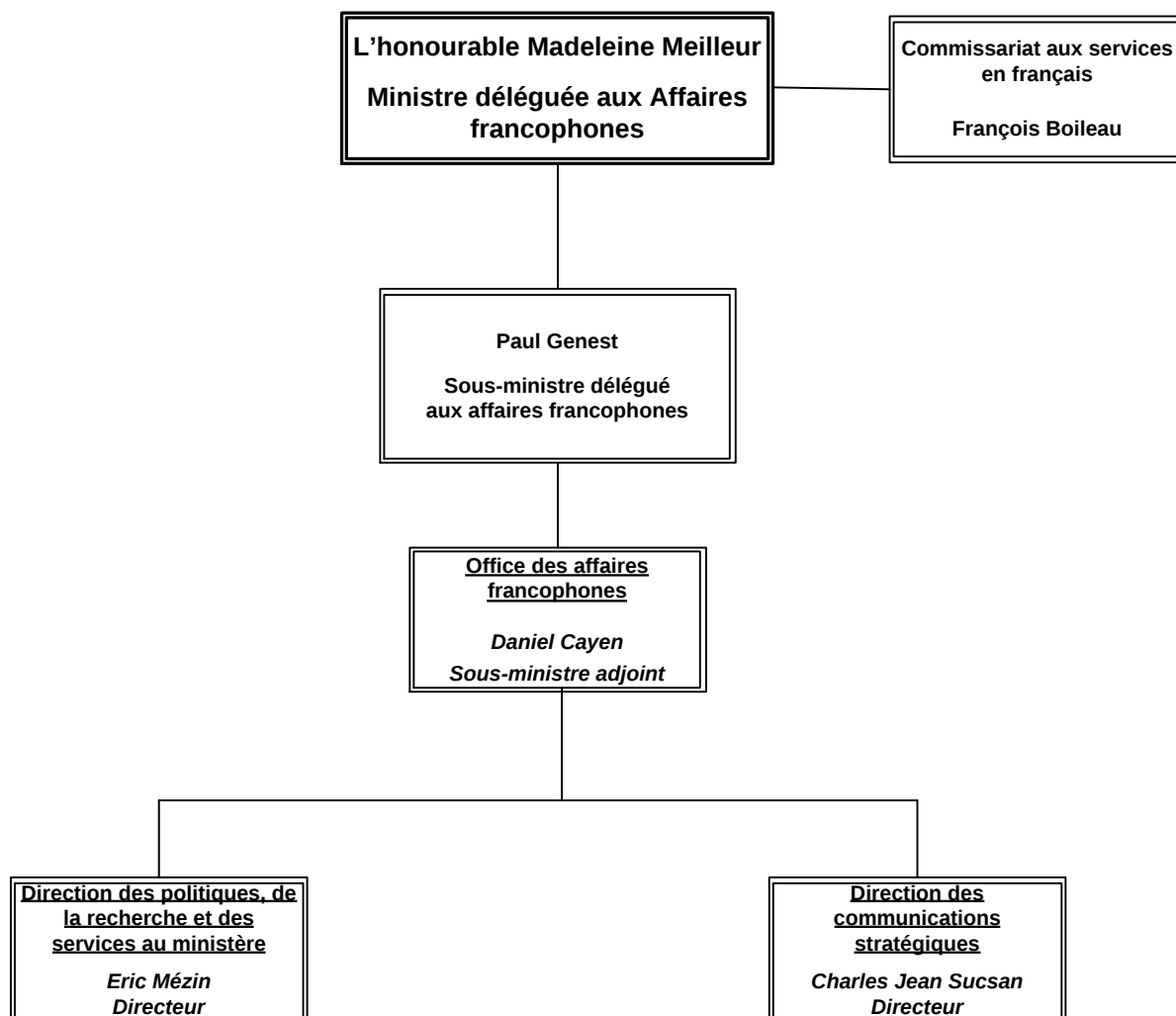
L'Office des affaires francophones a pour mandat de surveiller l'application de la *Loi sur les services en français* (LSF), de travailler de concert avec les ministères et leurs organismes afin de s'assurer qu'on tient compte des besoins et des intérêts de la communauté franco-ontarienne dans les politiques et les programmes publics, et de favoriser la participation de la communauté franco-ontarienne aux initiatives connexes du gouvernement.

Mandat

À titre d'administrateur de la *Loi sur les services en français* et principal conseiller du gouvernement sur les affaires francophones et les services en français, l'Office des Affaires francophones :

- surveille l'application de la Loi sur les services en français et travaille en partenariat avec les ministères et les organismes pour s'assurer que les services en français sont offerts au public dans les régions désignées de la province;
- dirige le processus de planification de la mise en œuvre des services en français dans les régions nouvellement désignées, et présente des recommandations quant à la désignation de nouvelles régions et de nouveaux organismes en vertu de la *Loi sur les services en français*;
- fournit des conseils stratégiques et opérationnels spécialisés aux ministères et aux organismes, et élabore des ressources pour les aider à offrir et à dispenser des services accessibles de qualité supérieure;
- promeut les affaires francophones au sein du gouvernement et s'associe à des ministères clés dans le cadre d'initiatives de politiques et de programmes pour encourager la participation et l'apport d'une valeur ajoutée de la communauté francophone à la prospérité de la province;
- forge des liens avec la communauté francophone et valorise les initiatives gouvernementales qui améliorent la vie des citoyennes et des citoyens francophones;
- collabore avec d'autres gouvernements sur les questions relatives à la francophonie et rehausse l'image de la province tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

Organigramme de l'Office des affaires francophones



Lois

Loi sur les services en français

Loi sur le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes

Organismes, conseils et commissions

Comité consultatif provincial sur les affaires francophones

Commissariat aux services en français

Priorités et résultats principaux

Les stratégies suivantes décrivent les activités principales de l'Office des affaires francophones pour 2012-2013 :

Stratégie clé 1 : Moderniser les services en français

Renforcer les capacités en matière de services en français

- Moderniser le cadre d'analyse pour l'examen des demandes de désignation de nouvelles régions, en vertu de la *Loi sur les services en français* et diriger l'analyse de trois demandes (Niagara, Durham et Waterloo).
- Élaborer et mettre en commun de nouvelles ressources pour appuyer la mise en œuvre des services en français par les ministères et les organismes du gouvernement de l'Ontario.
- Continuer de coordonner la mise en œuvre du règlement sur les contrats avec les tierces parties avec le Comité directeur des DGA et le groupe de travail sur les politiques interministériels pour élaborer des ressources et des outils qui guideront le processus de mise en œuvre.
- Créer de nouvelles ressources pour aider les organismes gouvernementaux pendant la mise en œuvre du règlement sur les tierces parties.
- Déployer une stratégie de communication relative aux services en français (SEF) qui porte sur la nouvelle politique clarifiée concernant les postes désignés bilingues dans la fonction publique de l'Ontario (FPO).
- Élaborer de nouvelles directives ainsi qu'un guide d'accompagnement sur la notion « d'offre active » de services en français.
- Mettre au point un outil d'évaluation en ligne en matière de services en français afin d'aider les analystes de politiques à mieux intégrer les exigences de la *Loi sur les services en français* dans les nouvelles politiques et dans les nouveaux programmes.
- Effectuer et publier une nouvelle étude sur les habitudes en matière de médias des Franco-Ontariens, en partenariat avec la Télévision francophone et éducative de l'Ontario (TFO).
- Mettre à jour la liste des régions désignées pour tenir compte de l'amalgame des municipalités.
- Coordonner les projets financés dans le cadre de l'entente Canada-Ontario sur les services en français.

- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la nouvelle ligne directrice sur les communications en français, notamment le lancement de séances de formation en ligne à l'intention de tous les employés et employées qui travaillent dans une direction des communications.
- Dresser le programme préliminaire d'une célébration en vue de souligner le 400^e anniversaire de la présence francophone en Ontario.
- Organiser les *Prix de la Francophonie de l'Ontario 2012* (programmes de remise de prix et cérémonie).
- Publier des profils statistiques ciblés de la population francophone de l'Ontario.

Responsabilité à l'égard des résultats

- Continuer de travailler avec les ministères pour assurer une façon cohérente et coordonnée d'aborder la planification et la prestation de services en français de qualité ainsi que l'évaluation des résultats à l'aide du processus de planification axée sur les résultats et de la coordination des activités du Comité interministériel de mesure du rendement des services en français.
- Soutenir le travail du Comité consultatif provincial sur les affaires francophones.
- Coordonner la réaction du gouvernement de l'Ontario face aux rapports et recommandations du commissaire aux services en français, et garantir un suivi approprié.

Communauté de pratique pour l'excellence en matière de services en français

- Promouvoir la création d'une communauté de pratique pour l'excellence en matière de services en français grâce aux Prix d'excellence pour les services en français de la fonction publique de l'Ontario et à des possibilités de formation continue offertes aux professionnels bilingues.

Stratégie clé 2 : Accroître la visibilité de l'Ontario dans les affaires francophones

Échelles provinciale et interprovinciale

- Continuer de renforcer le rôle prépondérant de l'Ontario dans les affaires francophones à l'échelle fédérale-provinciale-territoriale, notamment grâce à sa participation active aux activités menant à la *Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne*, et grâce à la coordination de l'appui ontarien à l'organisation d'un forum pancanadien sur l'espace économique francophone prévu à Gatineau (Québec) à l'automne 2012.

Échelles nationale et internationale

- Assurer la liaison avec d'autres gouvernements sur des sujets relatifs à la *francophonie* et rehausser l'image de la province tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.
- Coordonner avec le gouvernement fédéral la participation de l'Ontario au XIV^e Sommet de la francophonie à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Stratégie clé 3 : Favoriser l'essor de la communauté francophone

Appuyer les principales initiatives du gouvernement

Travailler avec les ministères à l'établissement de services en français à l'intention de la communauté franco-ontarienne en mettant l'accent sur des secteurs comme les soins de santé, les services sociaux et communautaires, l'immigration, le développement économique, l'éducation ainsi que le développement du marché du travail et la formation :

- **Santé** – Assurer le suivi des progrès et de la participation des entités de planification des services de santé en français récemment établies.
- **Éducation post-secondaire** – Surveiller le suivi des recommandations à venir du comité d'experts sur l'éducation post-secondaire en français au sujet de la capacité d'enseignement post-secondaire en français au centre et au sud-ouest de l'Ontario.
- **Services sociaux et communautaires** – Soutenir la mise en œuvre de services destinés aux femmes francophones dans le cadre du plan d'action contre la violence familiale et du plan d'action contre les agressions sexuelles du gouvernement.
- **Éducation** – Soutenir la planification des services en français dans la mise en œuvre continue du projet Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE).
- **Immigration** – Appuyer l'élaboration d'une stratégie de l'immigration pour l'Ontario qui réponde aux besoins des nouveaux arrivants francophones.
- **Développement du Nord** – Appuyer l'élaboration d'un plan de croissance du Nord de l'Ontario qui accorde leur place aux francophones, dans le respect de l'esprit et de la lettre de la *Loi sur les services en français*.
- **Tourisme** – Veiller à ce que les organisations touristiques régionales accordent leur place aux francophones conformément aux exigences en matière de SEF contenues dans les ententes de paiement de transfert.

- **Développement économique** – Promouvoir la valeur de l'élément francophone dans le secteur économique de l'Ontario.
- **Commissaire aux services en français** – Coordonner les réactions du gouvernement aux recommandations du commissaire.
- **Développement du marché du travail et formation** – Faire le suivi de la mise en œuvre de l'Entente Canada-Ontario sur le développement du marché du travail en ce qui a trait aux services et aux programmes en français.

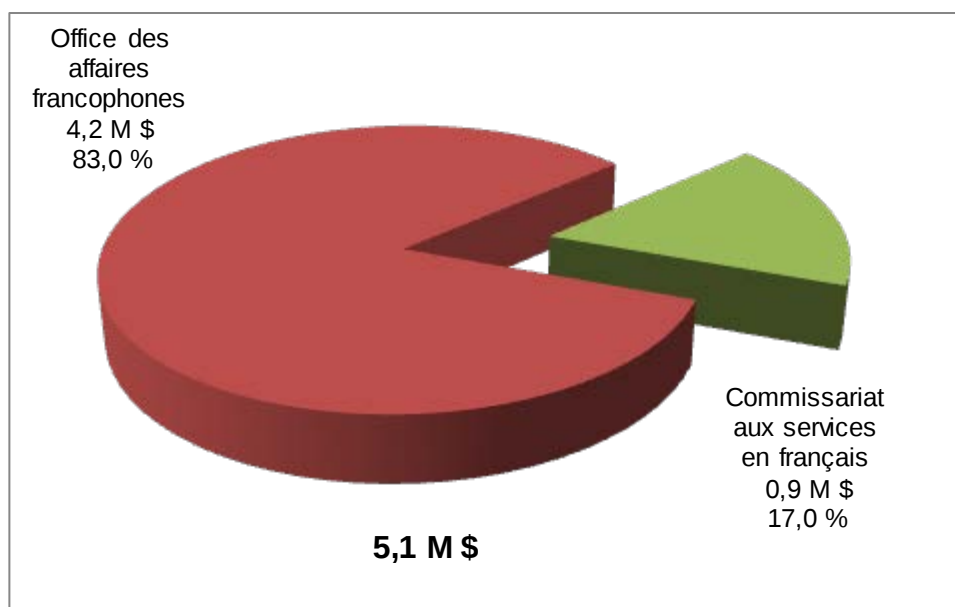
Initiatives de renforcement des capacités – Développement et relations communautaires

- Continuer de travailler avec les organismes communautaires francophones dans le cadre de la stratégie jeunesse en vue d'encourager la participation des jeunes francophones de l'Ontario et de renforcer l'identité franco-ontarienne.
- Administrer l'appel de propositions dans le cadre de l'Initiative de prévention de la violence faite aux femmes.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le graphique suivant illustre les investissements qu'a faits l'Office des affaires francophones en 2012-2013 afin de moderniser les services en français, d'accroître la visibilité de l'Ontario dans les affaires francophones et de favoriser l'essor de la communauté francophone.

Budget du ministère 2012-2013 (fonctionnement)



COORDINATION DES AFFAIRES FRANCOPHONES

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2012-2013 (en millions de dollars)

Fonctionnement	5,1132
Immobilisations	-
Total	5,1132

COORDINATION DES AFFAIRES FRANCOPHONES

Tableau 2 : Sommaire - Fonctionnement par crédit

L'Office des affaires francophones (OAF) conseille le gouvernement de l'Ontario sur les questions liées aux affaires francophones et à la prestation des services en français. Il encourage également la communauté franco-ontarienne à participer pleinement à la société ontarienne tout en l'aidant à préserver sa langue et sa culture. L'OAF assure le transfert des fonds fédéraux aux autres ministères et organismes pour les projets financés en vertu de l'Entente Canada-Ontario sur les services en français.

Le Commissariat aux services en français, un organisme gouvernemental, enquête sur l'observation de la *Loi sur les services en français*, rédige des rapports sur les résultats d'enquête et surveille le progrès des organismes gouvernementaux en matière de prestation de services en français.

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions		Chiffres réels provisaires		Chiffres réels
	\$	2011-2012	Variations %	2011-2012	2011-2012*	2010-2011
		\$		\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT						
Office des affaires francophones**	4 244 100	(316 300)	(6,9) %	4 560 400	4 520 400	4 185 944
Commissariat aux services en français	869 100	(49 300)	(5,4) %	918 400	958 400	754 551
Total, y compris mandats spéciaux	5 113 200	(365 600)	(6,7) %	5 478 800	5 478 800	4 940 495
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter	5 113 200	(365 600)	(6,7) %	5 478 800	5 478 800	4 940 495
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total du ministère - Fonctionnement	5 113 200	(365 600)	(6,7) %	5 478 800	5 478 800	4 940 495

*Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario 2012.

** Les prévisions comprennent 1,4 M \$ de financement fédéral.

ANNEXE I : RAPPORT ANNUEL 2011-2012

RAPPORT ANNUEL 2011-2012

Voici les principales réalisations de l'Office des affaires francophones relativement à ses priorités clés :

Stratégie clé 1 : Moderniser les services en français

- Début de l'adoption d'un nouveau règlement pour veiller à ce que les ministères et autres organismes gouvernementaux (comme définis dans la LSF) respectent la LSF lorsqu'ils ont recours à des tierces parties pour fournir des services en français.
- Collaboration avec les ministères hiérarchiques pour assurer une réponse coordonnée au quatrième rapport annuel du commissaire aux services en français et transmission des renseignements demandés par le commissaire en vue de la rédaction du cinquième rapport annuel.
- Coordination de la réponse du gouvernement aux études et aux rapports d'enquête spéciale suivants qui ont été publiés par le commissaire aux SEF :
 - o *Étude sur les radios communautaires francophones de l'Ontario : Éléments clés de la vitalité des communautés, avril 2011;*
 - o *Rapport d'enquête — dépliant unilingue anglais sur la grippe H1N1 : Des communications en voie de guérison, mai 2011.*
- Collaboration directe du ministère de l'Éducation avec le Commissariat aux services en français à la publication du rapport suivant, tout en transmettant les messages clés, etc. à l'OFA :
 - o *Rapport d'enquête - Les écoles de langue française dans la région du grand Toronto : Quand le plus élémentaire devient secondaire, juin 2011.*
- Mise en œuvre de nombreuses initiatives qui appuient l'intégration de services en français dans le plan de modernisation de la fonction publique de l'Ontario, y compris la création d'un Comité interministériel de mesure du rendement des services en français qui a permis d'élaborer de nouvelles mesures du rendement en matière de services en français.
- Élaboration d'une nouvelle politique de désignation des postes au sein de la FPO, en collaboration avec les RH Ontario.
- Coordination et prestation d'un programme de perfectionnement professionnel annuel d'une durée de cinq jours appelé Excellence des services en français, qui permet à des professionnels bilingues de suivre un perfectionnement professionnel spécialisé en français.

- Coordination de la mise en œuvre de l'Entente biennale Canada-Ontario sur les services en français de 2011-2012 à 2012-2013.
- Mise en œuvre continue de la nouvelle définition plus inclusive du terme « francophone ».
- Réception et analyse de trois nouvelles demandes de désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* venant des régions de Niagara, de Durham et de Waterloo. Il a fallu, pour traiter ces demandes, procéder à une analyse des statistiques démographiques et à une vaste analyse d'impact, en collaboration avec tous les ministères visés, afin de formuler une série de recommandations à l'intention de la ministre responsable.
- Gestion de l'Entente Canada-Ontario sur les services en français pour le compte des ministères, ce qui englobe le processus de soumission/sélection des projets, la coordination des activités ministérielles et des transferts de financement, et le maintien de liaisons avec le gouvernement fédéral pour assurer le respect des exigences en matière d'information à fournir. Trente-huit projets sont financés dans le cadre de l'entente.
- L'Office des affaires francophones, en collaboration avec le Service des communications du Bureau du Conseil des ministres, a élaboré et mis en œuvre de nouvelles lignes directrices en matière de communications en français. Ces lignes directrices ont été renforcées en mai 2010 par une directive gouvernementale adoptée par le Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement. Les nouvelles lignes directrices contribueront à l'uniformisation des pratiques relatives aux communications externes en français dans l'ensemble de la fonction publique et à l'adoption d'une attitude cohérente chez les employés actuels et futurs de la fonction publique.
- L'OAF a créé une vidéo en ligne sur les « Communications en français » avec l'aide technique du Bureau du Conseil des ministres. Nous prévoyons que cette vidéo deviendra un cours du Centre du leadership et de l'apprentissage (CLA) en ligne vers la fin du printemps.

Stratégie clé 2 : Accroître la visibilité de l'Ontario dans les affaires francophones

- Coordination continue de la participation de l'Ontario au volet relatif aux affaires francophones de l'entente entre l'Ontario et le Québec.
- Appui de la participation de l'Ontario à la *Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne*.

- Coordination d'une délégation interministérielle à la 14^e Conférence de Montréal, une tribune internationale qui s'intéresse aux tendances internationales.

Stratégie clé 3 : Favoriser l'essor de la communauté francophone

Collaboration étroite avec les ministères pour faciliter la mise en œuvre d'initiatives clés dans les domaines de l'éducation, du développement du marché du travail et de la formation, de la santé, de l'immigration et de la prévention de la violence contre les femmes :

Éducation – Collaboration avec le ministère de l'Éducation afin de veiller à ce que la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (PAJE) tienne compte des besoins particuliers et de la réalité de la communauté franco-ontarienne.

Développement du marché du travail et formation – Appui au ministère de la Formation et des Collèges et Universités dans la mise en œuvre de l'Entente Canada-Ontario sur le développement du marché du travail en ce qui a trait à la planification et à la prestation de services d'emploi en français.

Santé – Soutien apporté au ministère de la Santé et des Soins de longue durée dans la création de six entités de planification des services de santé en français, conformément au règlement sur l'engagement de la communauté francophone.

Immigration – Offre de conseils aux nouveaux arrivants francophones sur la planification de programmes de formation linguistique, de services d'établissement et de mesures de soutien pour les professionnels formés à l'étranger.

Prévention de la violence faite aux femmes – Offre des conseils à la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario au sujet de la composante sur les services en français du nouveau Plan d'action contre la violence sexuelle du gouvernement afin de s'assurer que les besoins des femmes et des enfants francophones soient pris en considération et donne lieu à un niveau d'engagement similaire à celui du Plan d'action contre la violence conjugale.

Dépenses ministérielles réelles provisoires*

	Dépenses ministérielles réelles provisoires 2011-2012 (en millions de dollars)
Fonctionnement	5,4788 \$
Immobilisations	—
Effectif (au 31 mars 2012)	26,1

*Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario 2012.